

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Coronavirus : le dépistage en EHPAD s'intensifie en Occitanie

Les personnes âgées sont les plus fragiles face au virus. Malgré les mesures de protection immédiatement mises en place dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et malgré tout le professionnalisme déployé au quotidien par les professionnels de ces établissements, certains EHPAD de la région ont été fortement impactés par l'épidémie de Covid-19.

### Une campagne de dépistage systématique au sein des EHPAD

Au-delà des mesures immédiates de gestion sanitaire dans ces établissements, l'ARS Occitania a rapidement mobilisé l'expertise des CHU de Toulouse et de Montpellier, pour tirer les leçons des premières situations en EHPAD et pour mettre en œuvre une stratégie adaptée et globale de prévention, de prise en charge et d'appui pour l'ensemble des EHPAD de la région.

L'ARS Occitania a entamé la semaine dernière le déploiement de ces mesures d'appui et de dépistage renforcé dans les EHPAD. Les annonces récentes du Ministre des Solidarités et de la Santé viennent conforter ces orientations régionales. En Occitanie, ce dépistage va même au-delà des recommandations nationales : dès qu'un cas est confirmé soit parmi le personnel soit parmi les résidents, l'ensemble des résidents et du personnel est testé dans la région.

Dès cette semaine, l'ARS a mobilisé les établissements concernés pour tester prioritairement une cinquantaine d'EHPAD où ont déjà été recensés les premiers cas COVID-19 confirmés. Ces mesures de dépistage seront étendues progressivement à l'ensemble des EHPAD, selon l'apparition et le signalement des cas.

### Des plateformes de proximité pour le dépistage

En Occitanie, les 828 EHPAD représentent pas moins de 60 000 résidents et 50 000 professionnels. L'appui aux EHPAD s'organise via la mise en place de plateformes « Covid Personnes âgées » dans chaque département.

L'ARS Occitania a mobilisé les groupements hospitaliers de chaque territoire pour organiser très rapidement cet appui aux EHPAD, en proximité : concrètement, ces plateformes en cours de mise en place proposent un numéro dédié pour répondre aux besoins d'appui des EHPAD confrontés à ces cas de COVID-19. Elles peuvent aider au dépistage d'un cas suspect et déclencher la réalisation de tests biologiques. Sur le terrain, une équipe mobile est chargée des prélèvements et peut également former les personnels des EHPAD à la mise en œuvre de ces tests. Elle active, en fonction des besoins, les ressources nécessaires pour la prise en charge des personnes âgées touchées (équipe mobile de gériatrie, Hospitalisation à domicile, équipes mobiles et/ou territoriales de soins palliatifs, etc.).

Dans les prochains jours, chaque plateforme départementale « COVID Personnes Agées » se verra dotée d'une organisation spécifique de la biologie : très concrètement, la désignation de Biologistes référents sur chaque territoire permettra à ces plateformes d'organiser les prélèvements et les diagnostics sans délais.

.../...

De façon immédiate, un rappel des recommandations à suivre dans tous les EHPAD a été effectué pour éviter l'entrée du virus dans la structure et, en cas d'apparition de COVID 19 dans l'EHPAD, pour éviter sa propagation dans la structure. Ces recommandations concernent les résidents et les personnels. Elles portent notamment sur l'application stricte de tous les gestes de protection barrière, par exemple via le port obligatoire du masque chirurgical pour tous les soignants en contact avec un résident et sur le dépistage des soignants. En cas de confirmation d'un cas au sein de l'établissement, ces consignes précisent les mesures d'hygiène, de confinement et d'organisation à mettre en œuvre pour limiter les risques de propagation et garantir la bonne prise en charge des résidents.

## **En Occitanie, les capacités des laboratoires d'analyse ont été multipliées par 7 pour les dépistages**

Pour augmenter rapidement les capacités de dépistage du COVID 19, l'Agence Régionale de Santé a soutenu la coopération active entre laboratoires de biologie médicale publics et privés. Les établissements hospitaliers ont aussi été dotés de nouveaux automates qui renforcent considérablement les capacités régionales de dépistage en biologie moléculaire. Enfin, les laboratoires déjà équipés ont pu s'approvisionner prioritairement en réactifs. Une vigilance reste de mise en ce qui concerne l'approvisionnement en écouvillons, qui est en tension au plan national.

Cette mobilisation générale a permis de passer d'une capacité de dépistage par biologie moléculaire ("RT-PCR") de 1 000 tests/jour au début de l'épidémie à plus de 7 800 tests/jour aujourd'hui.

Cette capacité sera encore renforcée dans les prochains jours et les prochaines semaines grâce à la poursuite du renforcement de nos moyens, la mise en place prochaine de la sérologie et l'ouverture de la coopération avec les laboratoires de recherche, d'enseignement supérieur et départementaux (vétérinaires) après un inventaire détaillé des ressources matérielles et humaines pouvant être mises à disposition des laboratoires de biologie médicale de la région. La mise à disposition de ces moyens supplémentaires sera gérée au cas par cas en fonction des besoins locaux.

## **Un exemple concret de dépistage ce matin à l'EHPAD de Négrepelisse (Tarn-et-Garonne)**

L'EHPAD d'Aujaleu à Négrepelisse (Tarn-et-Garonne) vient d'être confronté depuis ce week-end à de premiers cas confirmés COVID-19, touchant à la fois 3 résidents (l'un d'eux âgé est décédé en milieu hospitalier) et 1 agent aide-soignant.

Au-delà des mesures habituelles de confinement et de protection, la stratégie régionale de dépistage vient d'être mise en œuvre dans cet établissement. Dès ce matin, au regard de ces premiers cas confirmés, l'ensemble des 75 résidents et les personnels présents sur site ont été dépistés (les autres le seront très rapidement). Pour le confort de tous, une équipe mobile s'est déplacée dans l'établissement. Elle était composée de professionnels de santé libéraux et de l'établissement (Médecins biologistes, généralistes et infirmiers).

En complément, des mesures de prévention ont été renforcées sur place à la fois avec la mise à disposition d'équipements de protection supplémentaires et avec intervention de l'équipe opérationnelle d'hygiène du Centre hospitalier de Montauban (en lien avec le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins - CPIAS).

Contact presse Préfecture de Région Occitanie :  
06 45 89 72 16 / 05 34 45 36 17  
[communication@occitanie.gouv.fr](mailto:communication@occitanie.gouv.fr)

Contacts presse ARS Occitanie :  
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77  
[vincent.drochon@ars.sante.fr](mailto:vincent.drochon@ars.sante.fr)  
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65  
[sebastien.pageau@ars.sante.fr](mailto:sebastien.pageau@ars.sante.fr)  
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)  
[anne.cianfarani@ars.sante.fr](mailto:anne.cianfarani@ars.sante.fr)